



Bulletin municipal - Février 2022

Saint-Martin-Valmeroux et Saint-Rémy-de-Salers



www.saint-martin-valmeroux.fr



LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Voici le premier bulletin municipal du mandat que vous nous avez confié en mars 2020.

Pendant la campagne, nous vous avons fait part de nos inquiétudes concernant les finances de la commune et de la Marpa. Nous devons vous inviter à une réunion publique après avoir fait le point de la situation et évalué nos marges de manœuvre pour de nouveaux projets. Mais la pandémie a totalement modifié notre programme : prise de fonction quatre mois après l'élection, impossibilité de se réunir... cela fait maintenant deux ans que le virus rythme notre vie quotidienne... Il circule encore assez fortement, mais nous pouvons raisonnablement être optimistes. Les progrès de la science ont permis de fabriquer en quelques mois seulement un vaccin efficace, et grâce à une gestion rationnelle, nous devrions maintenant sortir rapidement de la période pandémique.

Que 2022 soit pour vous et les vôtres une meilleure année que les deux années précédentes et nous permette à tous de retrouver un mode de vie plus agréable.

En août 2020, nous avons trouvé une situation très dégradée au niveau des finances et du fonctionnement aussi bien à la Marpa qu'à la mairie, la pandémie venant encore compliquer la situation. Nous vous l'expliquons dans la page consacrée aux finances.

Vous verrez également dans les pages suivantes que dans les difficultés, votre nouvelle équipe a tenu la barre et n'a pas manqué de travail. Je voudrais aussi remercier les nombreux bénévoles qui après avoir réalisé un atelier pour fournir des masques à la population se sont ensuite investis à la Marpa au service de nos aînés.

Je rencontre ces jours-ci beaucoup d'entre vous qui me disent leur angoisse devant la situation actuelle entre le COVID qui n'en finit pas, l'inflation, le prix de l'essence, les risques de guerre en Europe, le retour des idéologies de haine qui ont ensanglanté le siècle dernier et qui de nouveau expriment leurs fantasmes et leurs contre vérités dans les médias et sur les réseaux sociaux...

C'est dans ce contexte difficile que nous aurons dans quelques semaines à choisir la personne puis l'équipe qui conduira notre pays pour les cinq prochaines années. La tâche sera difficile.

Beaucoup d'entre vous me disent, ayant perdu leurs repères avec l'affaissement des grands courants de pensée qui structuraient la vie politique de notre pays, qu'ils ont du mal à faire des choix et sont tentés par l'abstention.

Il ne faut jamais laisser les autres choisir à notre place. Prenons le temps de réfléchir, loin du zapping médiatique : il n'y a pas de baguette magique ni d'homme providentiel mais il n'y a pas non

plus de responsable bouc émissaire des difficultés actuelles comme on le lit sur les réseaux sociaux.

Pour ma part, en tant que maire, j'ai fait mon choix en parrainant la personne qui me semble la plus apte à mener notre pays dans cette période compliquée et à avancer dans la construction d'une Europe puissante porteuse de valeurs humanistes universelles dont le monde a besoin.

Les mois qui viennent sont bien sûr pleins d'incertitudes, mais l'inquiétude, le repli sur soi ne servent à rien. Il est bien plus utile de défendre le socle de valeurs républicaines qui sont les nôtres. La liberté, l'égalité entre les hommes quelque soit leur origine ou leur religion, la laïcité la solidarité, la confiance dans la science et le progrès, face à l'obscurantisme et aux falsifications de l'histoire.

Il est aussi utile de constater que les périodes de crise, de changements profonds sont des périodes qui n'ont pas que des aspects négatifs et offrent de grandes opportunités. Depuis la pandémie, de nombreux citoyens s'interrogent sur leur mode de vie, de nombreuses maisons se sont vendues dans notre département, nous avons vu arriver de nouveaux habitants. La baisse démographique est le principal problème de notre département. Notre commune a perdu beaucoup d'habitants, il nous faut tout faire pour profiter de cette opportunité.

C'est bien sûr le rôle de la municipalité dont le projet est de créer de l'emploi, de l'habitat, des services (vous découvrirez les réalisations envisagées dans les pages suivantes) mais c'est aussi le rôle de chacun d'entre vous. Si vous avez ou si vous connaissez quelqu'un qui a des projets d'installation, des idées d'activités faites-nous le savoir, il y a des possibilités de vous aider à réaliser votre projet dans le cadre du programme petite ville de demain (ORT). Si vous êtes propriétaire d'une maison inoccupée, vous pouvez obtenir des aides pour faire des travaux et la louer ou la vendre mais... ne la laissez pas vide... nos entreprises st-martinoises ont également besoin de trouver des logements pour leurs employés et apprentis.

Votre engagement est indispensable pour faire vivre notre commune.

Nous avons de nombreuses associations cependant, la pandémie a mis en sommeil de nombreuses activités qui ont du mal à redémarrer : réengagez vous...

Nous avons besoin de nous retrouver, de reprendre une vie sociale plus intense.

L'épidémie devrait refluer au printemps... de nombreuses animations et manifestations sont prévues pour cet été.

Alors soyons optimistes, tenons bon et allons de l'avant !

Le Maire, Christian FOURNIER



FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi et jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Mercredi : de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Vendredi : de 8 h 30 à 12 h

Tél. : 04 71 69 20 32 - Mail : mairie.saint-martin-valmeroux@wanadoo.fr

Mairie

Maire : M. Christian FOURNIER

Maire déléguée St-Rémy et conseillère municipale :
Mme Elise LAJARRIGE

1^{ère} adjointe : Mme Catherine DUFFAY

2^e adjoint : M. Gilbert CHABRIER

3^e adjoint : M. Gabriel RIEU

4^e adjointe : Mme Yvette MARTIN

Conseillers municipaux :

Mme Cécile BADUEL

Mme Marlène BILLOUX

M. Jean-Pierre CHANCEL

M. Olivier CHATEAU

M. Michel DELMAS

M. Nasredine DRIDI

M. André GASTON

Mme Catherine MARTIN

M. Philippe RAVIT

Secrétaires de mairie :

Mme Delphine SOLIA et Mme Marie-José ISCHARD

Tarifs municipaux

Les tarifs ci-après sont consultables en mairie :

Salle polyvalente, podium, tables et chaises, salles des associations, gîtes de Saint-Rémy, piscine, cantine scolaire / ALAE, transports scolaires, eau potable, marché - droit de place, cimetière / colombarium.

Collecte des encombrants 2022

Bois / Meubles / Literie : 8 août et 10 octobre

Plastiques : 11 août et 13 octobre

Attention : inscription préalable en mairie.

Rappel : les appareils électroménagers hors-service doivent être repris lors de l'achat d'un nouvel appareil.

Collecte des objets en fer

Le 3^e jeudi de chaque mois de juin à octobre

Distribution des sacs poubelle

Elle aura lieu en juillet (les sacs sont fournis par la CODECOM).

Pôles du conseil municipal

Tous pôles	M. Christian FOURNIER
Pôle administratif - GESTION - Pôle social - MARPA	Mme Catherine DUFFAY
Pôle administratif - GESTION - Finances/Budgets - MARPA	M. Jean-Pierre CHANCEL
Pôle technique - GESTION - Travaux - Aménagements	M. Gilbert CHABRIER
Pôle technique - Terrain - Voirie - Chemins	M. André GASTON
Pôle technique - Entretien et gestion des bâtiments communaux	M. Michel DELMAS
Pôle technique - Réseaux électriques, téléphoniques, eau et assainissement	M. Olivier Chateau
Pôle tourisme - GESTION - Communication - Environnement	Mme Élise LAJARRIGE
Pôle social - GESTION - MARPA	Mme Yvette MARTIN
Pôle social - Écoles - Enfance - Petite enfance - Famille	Mme Cécile BADUEL
Pôle social - Jeunesse	Mme Marlène BILLOUX
Pôle développement économique - GESTION - Commerçants	M. Gabriel RIEU
Pôle développement économique - Aide aux entreprises - Projet ISOTONER - Pôle social	M. Nasredine DRIDI
Pôle développement économique - Aide aux entreprises - Projet ISOTONER	Mme Catherine MARTIN

Appel au civisme et à la propreté !

Conteneurs de tri sélectif

Les conteneurs de tri sélectif qui étaient situés au centre de secours ont été transférés sous l'accueil du camping au niveau du parking.

Les abords des bornes de tri sont régulièrement envahis de détritus qui n'ont rien à y faire et qui doivent être déposés en déchetterie.

Merci de faire preuve de civisme !

Dépôts sauvages

Nous rappelons que les dépôts sauvages sont interdits. L'origine et la nature des déchets sont diverses : il s'agit bien souvent de déchets liés à des travaux de construction mais aussi de déchets verts (résidus de tontes ou d'élagage).

La destination de ces déchets doit être la déchetterie des 4 Routes de Salers.

Elle est aux portes de St Martin et GRATUITE !

FUNCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

LES FINANCES COMMUNALES

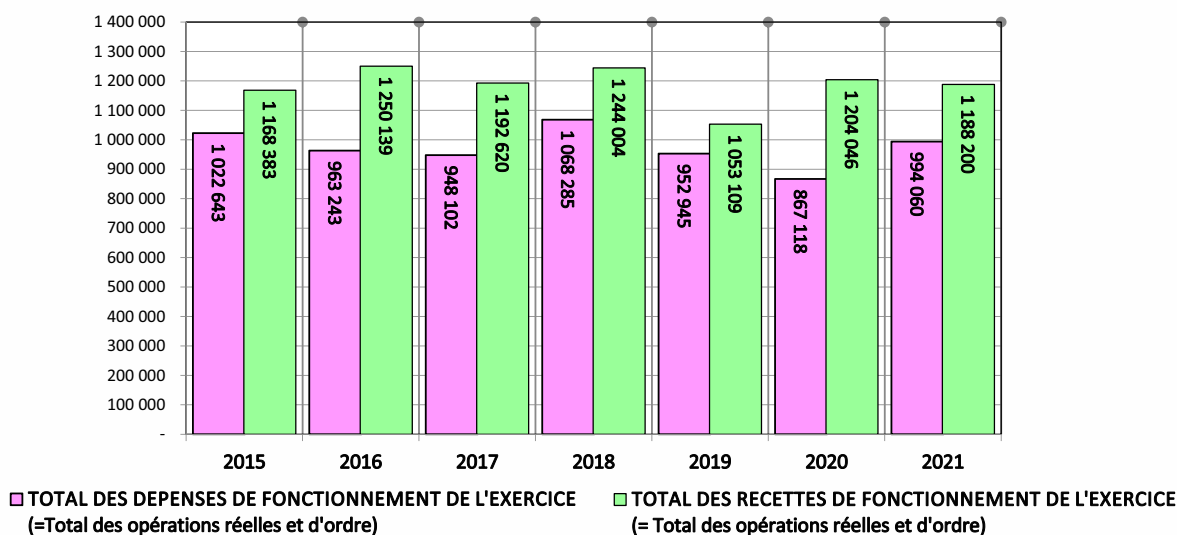
En 2021, nous avons demandé au Trésor Public d'effectuer une analyse financière de la gestion de notre commune sur cinq ans, de 2016 à 2020.

Les principaux constats sont les suivants : le montant des recettes de fonctionnement (de 1 100 000 à 1 200 000 €) comme le montant des dépenses de fonctionnement (de 850 000 à 950 000 €) a peu varié dans le temps.

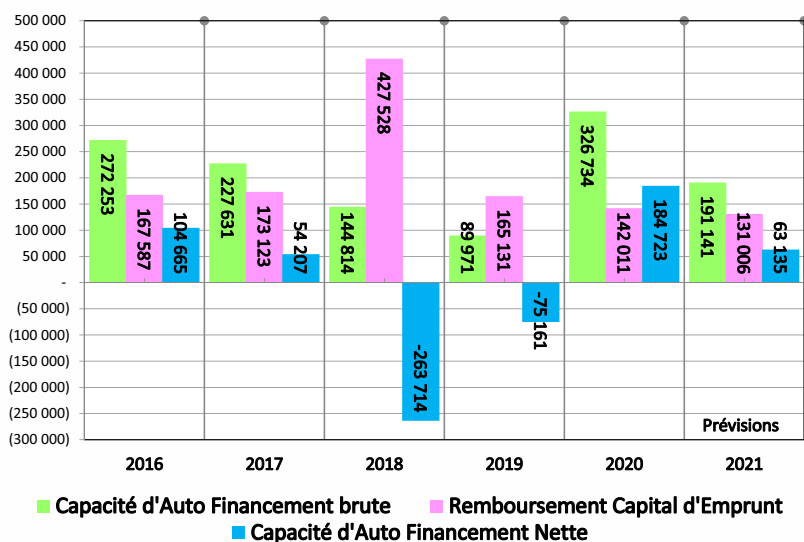
■ Dépenses et recettes de fonctionnement

La différence entre les recettes et les dépenses constitue en quelque sorte l'épargne de la commune (capacité d'autofinancement ou CAF brute). Cette CAF servira d'abord à rembourser le capital des emprunts nécessités par les investissements antérieurs, la partie restante (CAF nette) constituera l'autofinancement disponible. Associée aux subventions obtenues pour les nouveaux projets et éventuellement à de nouveaux emprunts, cette CAF nette permettra à la commune de les financer.

DEPENSES -RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE



CAF BRUTE / CAF NETTE / REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTS



■ Graphique 2

QUE S'EST-IL PASSÉ EN 2016-2017 ?

Pour les exercices 2016 et 2017, l'excédent résultant du fonctionnement a normalement permis de rembourser le capital des emprunts antérieurs, laissant pour investir un excédent de 104 665 € en 2016 et de 54 207 € en 2017 mais une ligne de trésorerie de 250 000 € (qui n'apparaît pas dans l'endettement) avait déjà été nécessaire en 2016 témoignant d'un début de dégradation de nos finances.

QUE S'EST-IL PASSÉ EN 2018-2019 ?

Le remboursement de la ligne de trésorerie de 250 000 € et les mauvais résultats de la Marpa qui ne peut plus payer les loyers à la commune et que la commune devra même subventionner (50 000 €) pour assurer le paiement des salaires explique la situation.

La CAF nette devient négative à - 263 714 € en 2018 et - 75 161 € en 2019.

Non seulement la commune n'a plus aucune capacité d'autofinancement, mais devra recourir à une ligne de trésorerie de 400 000 € pour rembourser le capital des emprunts antérieurs et assurer sa trésorerie courante.

Voilà la situation financière réelle trouvée à notre arrivée en juillet 2020.

STRATÉGIE DE REDRESSEMENT RETENUE

Au niveau de la commune

- Étaler dans le temps les déficits de cette période en remplaçant la ligne de trésorerie de 400 000 € par un emprunt sur 15 ans de 450 000 € en profitant des taux d'intérêt bas (0,69 %).

- Comprimer au maximum en 2020 les frais de fonctionnement et faire rentrer un maximum d'impayés.

Ceci s'est traduit par un très bon résultat de l'année 2020 qui bien sûr est exceptionnel et ne sera pas au même niveau en 2021 mais a permis de repartir de l'avant.

Au niveau de la Marpa

L'équilibre financier de la Marpa est indispensable pour assurer l'équilibre de la commune.

La Marpa doit globalement s'autofinancer comme elle l'a toujours fait jusqu'en 2016. La gestion mise en place de 2017 à 2020 a entraîné un déficit réel moyen d'environ 70 000 € par an dû essentiellement à une explosion de la masse salariale comme le montrent les audits effectués par le Trésor public et la fédération des Marpa en 2019 et 2021.

C'est donc sur la gestion de la Marpa que se sont concentrés les efforts de la nouvelle équipe municipale, l'objectif étant de revenir à l'équilibre financier dans les deux ans.

Les mesures d'urgence prises dès août 2020 et les réformes mises en place en 2021 ont permis de faire passer la masse salariale de 362 838 € en 2020 à 298 358 € en 2021.

Malheureusement l'épidémie de COVID touchait l'établissement en décembre 2020 faisant 2 décès et empêchant la venue de nouveaux résidents. 4 studios sont restés vides une grande partie de l'année 2021 occasionnant une importante perte financière, les recettes passant de 434 267 € en 2020 à 383 487 € en 2021.

Actuellement, si comme nous l'espérons, le taux d'occupation se maintient comme c'est de nouveau le cas depuis deux mois à 95 %, l'équilibre financier devrait de nouveau être atteint à la fin de l'année 2022.

Concernant la dette de la Marpa vis-à-vis de la commune, une convention d'avance remboursable a été signée entre la commune et la Marpa confirmant que les 50 000 € de subventions accordées ne seront pas réclamés et que les 100 000 € de loyers dus seront remboursés sur sept ans à raison de 15 000 € par an.

Par ailleurs, pour tenir compte de l'arrivée à échéance d'un emprunt et malgré les importants travaux d'amélioration que la commune va réaliser sur le bâtiment, une diminution du loyer annuel passant de 69 000 à 54 000 € a été consentie depuis le 1^{er} janvier 2021.

Les comptes administratifs de la Marpa et de la commune que nous avons établis seront adoptés en mars avec les comptes de gestion du Trésor public ainsi que les budgets de l'année 2022.

L'objectif est pour la Marpa de revenir à l'équilibre financier en 2022.

A la commune, l'année 2021 a été mise à profit pour monter de nombreux projets dont la réalisation s'échelonne sur la durée du mandat.

Vous découvrirez dans ce bulletin les projets prévus en 2022 : Maison France Services et conseiller numérique, travaux d'amélioration à la Marpa ainsi qu'à la piscine, abribus, borne de recharge de vélos électriques, réfection de la route de Bournazel, revitalisation du centre bourg et restauration du patrimoine classé situé sur la place de la Halle qui s'étendra sur 2022-2023. Ce sera également le cas de deux projets portés avec la communauté de communes : projet d'agrandissement d'Isotoner et projet de microcrèche.



FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE



Installation de la balustrade aux gîtes de St-Rémy

Agents communaux

Les agents municipaux œuvrent tous les jours dans différentes missions pour le bon fonctionnement des services communaux.

Gestion administrative et financière, état civil, urbanisme, voirie, service des eaux, entretien des espaces verts, transports scolaires, cantine, école, médiathèque, ménage, gestion des gîtes communaux, ... sont autant de missions confiées aux agents.

Le 3 juillet 2020, Nicolas DUFAYET (service des eaux) démissionnaire, a immédiatement été remplacé par Thierry CHANCEL. Depuis le 4 janvier 2021, Mickaël BENET, habitant sur la commune, a rejoint l'équipe technique.

En juin 2021, trois agents en contrats aidés pour 9 mois et financés à 80% par l'État sont venus renforcer l'équipe.

Urbanisme

Vous pouvez désormais envoyer vos demandes d'autorisation d'urbanisme sur une adresse unique :

urbanismestmartinvx15@gmail.com

Ces demandes devront être les plus complètes possibles, accompagnées de tous les documents CERFA habituellement transmis ainsi que des pièces jointes réglementaires, sous format numérique.

Le service urbanisme de la commune sera à votre disposition pour l'enregistrement de votre dossier et son traitement au même titre qu'une demande d'autorisation d'urbanisme sous format papier.

Boîte à idées citoyennes

Une suggestion, une question, une remarque ou une idée pour faire avancer la commune ?

Les suggestions concrètes et les idées constructives pour le bien-être de tous sont les bienvenues.

Vous pouvez les soumettre en remplissant le coupon ci-contre et en le déposant à la mairie ou en ligne sur :

mairie.saint-martinvalmeroux@orange.fr

La municipalité prendra en compte vos remarques et vous répondra.

Vous pouvez également nous renvoyer ce coupon afin de recevoir, à l'avenir, des informations concernant votre village par mail ou pour que la mairie puisse vous joindre en cas d'urgence.

Conseiller numérique

Nous avons le plaisir d'accueillir Hugo ARVIS, nouvellement nommé conseiller numérique France Services sur la commune. **L'un des objectifs du réseau France Services est de rapprocher le numérique du quotidien des français.** Sur une durée de 2 ans, l'État finance la formation et le déploiement de 4 000 conseillers numériques.

Les personnes ayant des difficultés à utiliser les appareils numériques et les outils informatiques pourront trouver de l'aide auprès de Hugo ARVIS, installé pour le moment à la médiathèque et à la mairie. Il pourra, entre autres, les former à la rédaction et l'envoi d'e-mails, au traitement de texte, à l'installation et l'utilisation des applications sur smartphone, à l'utilisation des réseaux sociaux et des outils numériques de communication, à la réalisation de démarches administratives en ligne...

Si vous avez besoin d'aide pour ce type d'accompagnement, n'hésitez pas à le rencontrer en prenant rendez-vous à la mairie.



Groupement d'achat

Une réflexion autour d'un **achat groupé de récupérateurs d'eau de pluie** a été menée.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter la mairie avant le 1^{er} mars 2022

BOÎTE À IDÉES CITOYENNES

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. :

E-mail : _____

Suggestions : _____

LA MARPA



L'équipe de la MARPA

■ Animations

La crise sanitaire nous bouscule tous depuis 2 ans - résidents, familles, personnel...

Depuis l'allègement des protocoles sanitaires et grâce à la mise en place du pass-sanitaire par le Ministère de la Santé, les animations ont pu reprendre à la MARPA et de nouveaux ateliers ont vu le jour ces derniers mois. Nous remercions les agents qui se sont mobilisés face au virus et qui continuent de se mobiliser pour apporter joie et douceur aux résidents.

■ Une période compliquée

2020-2021 a été une période difficile pour les résidents et le personnel.

Nous avons dû fermer la MARPA aux visites, faire face à des cas de Covid 19, ce qui a compliqué la vie de tous. L'implication de l'équipe pluridisciplinaire (personnel, médecins, infirmiers...) et des élus, ainsi que l'application des protocoles sanitaires sont les deux facteurs qui ont permis à la MARPA de retrouver un retour progressif à la normale, étape par étape.

Merci aux docteurs BIANCHI, LAURENT et DESGOUTTES ainsi qu'aux cabinets-infirmiers qui ont assuré la vaccination des résidents et leur suivi.

■ Un nouveau départ pour la MARPA

L'équipe a été en partie renouvelée. Deux nouveaux agents polyvalents ont intégré l'équipe en début d'année : Mme VAPAILLE et M. ASSES ont pris leurs fonctions en février 2021. Après le départ de l'ancienne responsable, le poste était resté vacant depuis le mois de juin. Il est pourvu depuis le 1^{er} décembre par Mme Fanny LAPLACE.

Le déficit chronique menaçait l'existence même de la MARPA. Un plan de restructuration avait été appliqué dès août 2020 : d'importantes économies étaient réalisées mais contrebalancées par un déficit des recettes lié à des studios inoccupés. Cette période est derrière nous. **Début janvier 2022, la MARPA a retrouvé un taux d'occupation optimal.**

■ Du côté du CCAS ...

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), entité indépendante du conseil municipal, gère la MARPA. Il se compose de 9 élus municipaux et 8 membres représentant différentes instances de la société civile :

Élus municipaux : M. Christian FOURNIER (président du CCAS), M. Gilbert CHABRIER, M. Jean-Pierre CHANCEL, M. Olivier CHATEAU, M. Michel DELMAS, M. Nasser DRIDI, Mme Catherine DUFFAY, Mme Catherine MARTIN, Mme Yvette MARTIN.

Membres de la société civile : M. Michel BONNET, Mme Odette CASSAGNE, M. Bernard GRANGE, M. René JALENQUES, Mme Odette LACOMBE, Mme Yveline MARONNE, Mme Josiane PALAT, Mme Madeleine TEILHET.



Fanny LAPLACE : la nouvelle responsable



Quine



Atelier floral



Atelier cuisine

■ Fanny LAPLACE : nouvelle responsable

Entrée en fonction le 1^{er} décembre, Fanny LAPLACE est la nouvelle responsable de la MARPA Nostre Ostal. Originnaire de Bayonne, elle s'est installée dans le Cantal il y a 10 ans. Ses 2 enfants sont scolarisés à l'école N. Mandela. Elle a une formation d'éducatrice spécialisée et a travaillé dans plusieurs établissements du domaine médico-social.

Sa prise de fonction se passe au mieux : elle se familiarise petit à petit avec les résidents, le personnel et les dossiers en cours. Dans **ses projets immédiats**, l'ouverture de la MARPA sur l'extérieur, les animations, les échanges avec diverses associations de la commune, les relations intergénérationnelles, la prise de contact avec les institutions publiques... **Sa priorité :** "Les résidents doivent prendre plaisir à se retrouver et à passer de bons moments ensemble". Elle réfléchit également à la manière de s'engager davantage en montant des projets de plus grande envergure avec son équipe.

Mme LAPLACE tient à exprimer ses remerciements les plus sincères au personnel pour son engagement au sein de la structure.

Tél. : 04 71 69 49 00 - E-Mail : nostreostal@marpa15140.fr
Facebook : MARPA Nostre Ostal - Saint Martin Valmeroux

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS



Réfection des locaux de l'ancien collège pour le transfert de la garderie

Travaux et aménagements

PYLÔNE POUR AMÉLIORATION TÉLÉPHONIQUE

Une zone blanche s'étend de Vittel (virage récemment aménagé en 3 voies) jusqu'à la zone 360°. Un pylône va être installé à l'emplacement de l'ancienne décharge municipale pour améliorer la réception dans cette zone.

NOUVEAU PARKING

Afin de faciliter le stationnement à proximité du bourg, un parking a été aménagé route de la Maronne. Il permet également d'avoir un accès au lotissement Alary.

CITY PARK

Aménagement du City Park où différentes activités sportives peuvent être pratiquées par tous (basket, foot, volley, tennis) et d'un espace fitness à proximité.



Aménagement du City Park

Rénovation de locaux

GARDERIE

Elle a été transférée dans les locaux de l'ancien collège. L'équipe municipale a participé au nettoyage, à la réfection des peintures et du sol, ainsi qu'au déménagement avec l'aide des agents communaux. La pose d'un plafond insonorisant a été effectuée par une entreprise de St- Martin.

LOCAL DES JEUNES

Après quelques travaux, le local des jeunes est ré-ouvert. L'aménagement a été fait en grande partie à partir de dons de meubles. Merci aux donateurs, vos meubles auront une nouvelle vie ! Un règlement intérieur a été établi et deux jeunes responsables ont été nommés.

APPARTEMENTS

Nettoyage et rénovation d'appartements au centre de secours, à la gendarmerie, au trésor public et à Montjoly par les agents, les élus, les entreprises locales et l'entreprise EICART.



Four de Falgères avant



Four de Falgères après

INSTALLATION DE PANNEAUX 20 MN À L'ÉCOLE

Ils permettent de prioriser les places à l'accueil des enfants scolarisés et de stationner pour effectuer un achat rapide dans les commerces à proximité.

ENROCHEMENT DE ST-RÉMY

Suite au glissement de terrain survenu en 2019 à l'entrée de St-Rémy, un enrochement a été réalisé en décembre 2021.

TRAVAUX DE MAÇONNERIE

De nombreux travaux très demandés ont été effectués : les piles de portail du logement du Moulin du Teinturier, le rejointoiement du chaînage du mur de l'enceinte de la mairie, les éboulements sur murs de soutènement ...

PISCINE MUNICIPALE

Plusieurs travaux ont été effectués en 2021 : rejointement de la plage, plomberie, carrelage et peinture des sanitaires, sécurisation du local technique. D'autres améliorations sont prévues en 2022.



Rénovation de locaux



Plantations



Rejointement de la plage de la piscine

Patrimoine

VISITE TECHNIQUE DU CLOCHER DE ST-RÉMY

Les cloches ne sonnent plus pour deux raisons. Un problème électrique dû à une installation vieillissante, ainsi que la fragilisation de la structure du clocher due à leur battement.

NETTOYAGE DU FOUR DE FALGÈRES

RÉALISATION D'UNE CEINTURE BÉTONNÉE pour la prolongation de la rambarde de la Vierge.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS



Réfection du mur d'enceinte de la mairie

Entretien et nettoyage

MAIRIE

Réfection des volets, rangement et tri dans les combles.

GYMNASÉ

Réfection des sanitaires et du local de rangement dans la cuisine, nettoyage du grenier et rangement du vaisselier.

NETTOYAGE DU FOYER RURAL

INTERVENTION D'URGENCES par 2 élus sur des compteurs électriques (compteur de surpresseur à Nozières et compteur au forage de Salles).

Espaces verts & embellissement

Pour des raisons de sécurité, des arbres ont dû être coupés ou élagués (aire de jeu, aire de fitness, à proximité du City Park, à la Fontaine Minérale, le long de la Maronne...).

Concernant l'embellissement de la commune, **une attention régulière est portée au fleurissement**. Les massifs font l'objet d'un entretien suivi.

L'entretien des chemins de la commune a été assuré par des bénévoles, des agents et des élus. Deux chemins sont entretenus une fois par an par la CODECOM.



Abattage et élagage des arbres



Ceinture bétonnée



Entretien des chemins

Investissement

L'ancien camion des services techniques nécessitant de grosses dépenses de réparation, les agents ont un nouveau véhicule.

Économies d'énergie

ÉCLAIRAGE PUBLIC

En mars 2021, un test de coupure de l'éclairage public a eu lieu durant la nuit.

Cet essai a été réalisé par un conseiller municipal sur une durée d'un an dans la rue de "la Fontaine Minérale" avec une coupure en hiver de 23 h à 6 h et en été de minuit à 6 h. Ces horaires sont flexibles, ils pourront être adaptés en fonction des besoins.

Cette interruption a permis une économie de 21% sur 1 an dans cette rue.

Début janvier 2022, les coupures de nuit ont été mises en place au lotissement ALARY.

L'ensemble du bourg sera concerné d'ici le printemps. Viendra ensuite le tour des villages de la commune. Pour ces lieux-dits, l'éclairage sera interrompu sur la plage horaire de l'hiver (citée précédemment) car pour effectuer ces réglages, il faut dans la plupart des cas monter aux poteaux ; ce sont des interventions à faire réaliser par une entreprise spécialisée donc coûteuses.

ISOLATION DES TUYAUTERIES

De nombreux bâtiments de la commune sont éligibles à l'isolation des tuyauteries dans les zones non chauffées. Un audit a été réalisé par une entreprise spécialisée dans le calorifugeage et un devis a été établi en fonction des éléments recueillis sur les différents sites (MARPA, mairie, piscine, école, nouvelle garderie, ancienne école).

Après étude des sites visités par la société "RHÔNE SERVICE", ceux-ci sont éligibles à la "PRIME CEE" pour un montant total de 1 € (isolation à 1 €).

Les travaux ont été réalisés en septembre 2021 puis contrôlés par l'entreprise "DEKRA" qui les validera.

REPRISE DU RÉGLAGE DES MODES DE CHAUFFAGE

Depuis l'hiver dernier, il est procédé par un élu aux réglages ou remplacements des différents types de régulation dans les chaufferies fioul/gaz et électrique équipant la plupart des bâtiments communaux afin d'optimiser la consommation d'énergie.

REPRISE DU RÉGLAGE DE L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR DES BÂTIMENTS

Certains bâtiments communaux sont équipés d'éclairages extérieurs qui les illuminent la nuit.

Même opération que pour l'éclairage public, la programmation est en cours de modification en fonction des besoins et toujours pour une raison d'économie.



Visite technique du clocher de St-Rémy



Mise en place de deux abris voyageurs semblables à celui-ci sur la D922

Projet France Services

De par sa situation géographique, la commune de Saint-Martin a toujours été un lieu de passage, d'activités économiques et administratives, jouant un rôle de centralité pour une dizaine de communes aux alentours.

L'évolution actuelle et la part prise par le numérique modifient profondément notre vie quotidienne. De nombreux services recentrent leur accueil physique sur les grands centres. C'est le cas des services fiscaux qui n'existent plus que dans les préfectures et sous-préfectures, entraînant la fermeture de notre perception.

Soucieuse de maintenir le rôle de centralité joué par notre commune et le services aux habitants de notre bassin de vie, **la municipalité a posé sa candidature pour devenir "Maison France Services"**. Validée par la préfecture, elle devrait être labellisée en juillet 2022 quand les travaux d'aménagement seront terminés.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'objectif est d'offrir une offre de proximité regroupant plusieurs services administratifs : santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, accompagnement numérique, recherche d'emploi... Nos agents France Services vous accueilleront et vous accompagneront pour toutes vos démarches administratives du quotidien.

OÙ SE TROUVERA-T-ELLE ?

L'entrée de la Mairie et de la Maison des Services seront communes. La mairie occupera les pièces situées à droite du bâtiment (secrétariat, bureau du maire). Les pièces situées à gauche seront réservées à la Maison des Services. Pour répondre aux besoins de la mairie, 3 pièces sont en cours de restauration au 1^{er} étage. À partir de l'accueil et par un passage couvert, le bâtiment annexe (ancienne garderie) sera doté d'un **espace informatique en libre service et d'un espace de co-working où sera installé le nouveau conseiller numérique.**

Abribus

Depuis le début d'année 2021, la commune avec l'aide de la région procède à une étude pour la **mise en place de deux "abris voyageurs" sur la route départementale 922 pour les usagers de la Ligne 102.**

Un abri sera implanté côté place du marché en lieu et place de l'arrêt actuel. Le second sera positionné côté bourg en face du carrefour menant au centre de secours sur l'ancien arrêt.

Le coût des travaux en terrassement s'élève à 41 076 €, la région finance 80% du montant de cette somme. De plus elle fournit et pose les abris. Le début des travaux est prévu au 1^{er} trimestre 2022.

Bornes de recharge pour Vélos électriques

La CODECOM du Pays de Salers a fait l'acquisition de **bornes de recharge pour vélos à assistance électrique** qui seront implantées sur plusieurs communes dont Saint-Martin (devant la médiathèque).

Revitalisation du centre bourg et projet Petite Cité de Caractère

La volonté de mettre en valeur notre patrimoine et d'en faire un élément de revitalisation de notre bourg centre et de notre développement touristique est ancienne. De nombreuses études ont été menées depuis vingt ans.

En 2013, notre commune avait fait partie de la petite dizaine de communes du Cantal fondatrices de l'association des "Petites Cités de Caractère". Une pré-visite de l'association avait conclu à la pertinence de notre candidature au vu du rôle de centralité de la commune et de la qualité de son patrimoine bâti et naturel.

Cet important projet se fera en 3 tranches.

Les tranches 1 et 3 concernant la mise en valeur du bourg devant l'église, la rue du Bar Noir et la rue des Gantiers commenceront dès cette année et sont estimées à 600 000 € par le cabinet Hostier en partenariat avec le CAUE.

Nous espérons obtenir un montant des subventions de 80 % permettant de rendre ce projet supportable par les finances communales.

Actuellement, le projet a été retenu par la région Auvergne Rhône-Alpes avec une aide de 50 % dans le cadre de l'appel à projet "Villages remarquables d'Auvergne Rhône-Alpes". Par ailleurs, notre commune a été labellisée "Petite Ville de Demain" le 11 décembre 2020.

Nous attendons la réponse de l'État que nous avons sollicité dans le cadre de la DETR 2022 pour 18 % et du Conseil Départemental auquel nous demandons une aide de 12 % soit 72 000 €. La somme de 33 000 € nous a déjà été attribuée en 2021.

Nous profiterons de ces aménagements pour reprendre les malfaçons du cd 37 entre le P'tit Bistrot et le Foyer Rural. Les travaux nécessaires sur les monuments classés (marches de la petite entrée de l'église, monument aux morts, halle) seront effectués en même temps. Ils bénéficieront de subventions de la DRAC et du Conseil Départemental et Régional.

Dès le commencement des travaux, nous présenterons notre candidature au label "Petite Cité de Caractère".

AUTRES PROJETS POUR 2022

- Changement des fenêtres et huisseries vieillissantes de la MARPA afin de réaliser des économies d'énergie. **Subventions obtenues** : Région : 20 000 € / État : 10 000 € / *Montant total des réfections des fenêtres* : 72 000 €
- Réalisation du cheminement extérieur de la MARPA pour faciliter le déplacement des personnes âgées et changement du bac à graisse de la cuisine pour un montant d'environ 17 000 € au total.
- Installation de l'aire de fitness connectée commandée par l'ancienne municipalité : elle permettra d'exécuter des programmes d'entraînement avec un coach virtuel via un smartphone.
- Agrandissement de l'aire de jeu à coté du camping.
- Amélioration des installations de la piscine.
- Démoussage du terrain de tennis.
- Équipement de la cuisine de la salle des fêtes de St-Rémy.
- Travail sur le balisage des chemins pour améliorer et développer la randonnée sur la commune.
- Suite à la fermeture de la perception, une réflexion autour de l'extension de la maison de santé est en cours (kiné, dentiste)

■ Projet micro-crèche

Une micro-crèche est une structure qui accueille de dix à douze enfants de moins de 6 ans. Ces petites structures proposent la plupart du temps un projet pédagogique autour de l'écoute de l'enfant et de l'acquisition de son autonomie.

Les micro-crèches proposent des heures d'ouverture en relation avec des horaires de travail usuels des parents. Elles peuvent aussi proposer des horaires atypiques et s'adapter aux horaires spécifiques. Les établissements peuvent recevoir les enfants de 1 à 5 jours par semaine en accueil régulier et/ou occasionnel.

Le projet de micro-crèche dans les locaux de l'ancien office de tourisme et de l'ancienne école est en cours. Il sera porté par la commune ou par la CODECOM qui envisage de prendre la compétence enfance-jeunesse. Un dossier a été déposé en fin d'année 2021 à la CAF, partenaire et financeur principal du projet. Elle donnera sa réponse dans le premier semestre 2022.

Un affinage de l'étude a été demandé afin d'intégrer les flux domicile/travail des familles ainsi que les besoins en mode de garde des enfants de 3 à 6 ans (accueil occasionnel).

■ Adressage

L'adressage postal est obligatoire pour nos villages.

Il va permettre à de multiples services (poste, services d'aide et de secours, téléphonie...) de géolocaliser facilement l'adresse de chacun.

La commission s'est réunie plusieurs fois au cours de cette année. Les noms et les numéros de rues ont été arrêtés. Dans les semaines à venir, ces nouvelles adresses vont être validées par la poste et le conseil municipal. Viendront ensuite l'achat et la pose des plaques, des numéros, des noms des rues et des lieux dits.

■ Réfection de la route de Bournazel

La détérioration importante et soudaine de la chaussée a amené la municipalité à prendre en 2020 un arrêté pour limiter le poids des véhicules et éviter un accident.

La commune a obtenu une subvention de l'État de 25 700 € mais ce projet n'a pas été retenu par le Conseil Départemental.

Les travaux seront cependant réalisés au 1^{er} semestre 2022. Le montant de cette réfection est estimé à environ 80 000 €.

■ Projet Isotoner

Fin 2021, le journal La Montagne présentait un article très bien documenté sur la fidélité d'Isotoner à son village natal et sur le projet d'extension de l'entreprise.

Saint-Martin-Valmeroux est le centre de distribution pour l'Europe de tous les produits Isotoner sur une surface de 17 000 m². Mais l'entreprise qui emploie 160 salariés est à l'étroit et elle est obligée de louer des locaux jusqu'à Aurillac. Le projet consiste à construire 10 000 m² supplémentaires en continuité des bâtiments existants sur l'ancien terrain d'auto-cross appartenant à la commune.

Le montage est le suivant : Saint-Martin céderait à la CODECOM, qui a seule la compétence économique, 3 hectares de terrain sur lesquels elle réaliserait la plateforme et les infrastructures pour un montant estimé à 1,5 million d'euros. Elle bénéficierait pour cela de subventions de l'État et de la région pour 1,2 million d'euros. Isotoner, de son côté, construirait le bâtiment estimé à 4,5 millions d'euros. Ceci permettrait d'améliorer le fonctionnement de l'entreprise et de créer une trentaine d'emplois supplémentaires.

Isotoner est l'héritière de l'ancienne ganterie, créée par la famille CHANUT, émigrée aux États-Unis en 1894. L'implantation de cette "usine" a profondément marqué l'histoire de notre commune et la vie des St-Martinois. Depuis quelques années, plusieurs personnes ont évoqué l'idée de créer un lieu consacré à ce passé et au métier de gantier. Un film regroupant les témoignages des anciens gantiers a d'ailleurs été réalisé par Hubert CAUMES.

A l'occasion de la construction du nouvel entrepôt Isotoner, des locaux pourraient être libérés dans l'ancienne usine. Ils permettraient la création d'un magasin d'usine et d'un petit musée qui augmenteraient l'attractivité touristique de notre village ayant pour ambition de devenir "Petite Cité de Caractère". Une association pourrait voir le jour pour porter ce projet.

Message du SIETOM

Le SIETOM nous fait part qu'il y a encore trop d'erreurs engendrant des coûts supplémentaires dans les colonnes de tri. **Les 10 erreurs de tri à éviter :**

- Barquettes alimentaires
- Films en plastique enveloppant les packs d'eau
- Barquettes en polystyrène
- Barquettes de viennoiseries
- Bidons de pétrole
- Sacs en plastiques de terreau ou de croquettes
- Barquettes de jambon
- Pots de yaourts
- Cartons
- Bâches en plastique.

Ces déchets doivent être jetés dans votre poubelle habituelle. Les flacons et bouteilles en plastiques doivent être vides avant d'être jetés dans la colonne.

LA DÉCHETTERIE - Z.A. 360 °



HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

Et le samedi de 9 h 30 à 12 h

PRÉCISION SUR LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉNAGERS :

Faire reprendre ses vieux appareils peut s'avérer compliqué. En effet, les magasins ne les reprennent qu'en cas d'achat. Des associations comme EMMAÜS et OXYGÈNE peuvent récupérer vos appareils gratuitement.



04 71 40 87 24 - 06 83 63 48 13

TOURISME



Gîte de St-Rémy-de-Salers

Camping le Moulin du Teinturier

Le camping le Moulin du Teinturier avance dans ses objectifs depuis la reprise en AOT par M. Philippe SOULIER. Les travaux sur les chalets (peinture, terrasse...) ont été réalisés en deux années.

Depuis la crise sanitaire, les touristes étrangers sont moins présents. Cependant, le camping innove toujours et avance. Grâce aux animations chaque saison, les touristes découvrent notre commune et le Pays de Salers. Cette année, les animations seront 100 % Pays de Salers. Tous les dimanches à 10 h 30, les personnes extérieures au camping (gîtes, hôtel...) sont invitées au café de bienvenue pour la présentation des animations de la semaine.

Le camping propose des animations et des activités quotidiennes : randonnées, visites, stands de restauration, animations musicales, jeux et concours de pétanque organisé par le club de pétanque St-Martinois...

Ouvert toute l'année, il permet aux touristes de visiter le Cantal selon les saisons.

Philippe SOULIER

Gîtes communaux

Depuis juillet 2021, les deux gîtes de l'école de St-Rémy-de-Salers ont ouvert leurs portes aux vacanciers. "L'École buissonnière" (réf. 215) gîte pour 4 personnes et "La Récréation" (réf. 217) pour 8 personnes sont tous les deux classés 3 épis Gîtes de France.

Ils ont nécessité quelques travaux de rafraîchissement, d'aménagement, d'ameublement et d'entretien des extérieurs. Les agents et les élus ont œuvré à leur réalisation pendant plusieurs mois. Les cuisines ont été aménagées par l'entreprise SOCOOC de Benoît SERRE et de petits travaux sur les sanitaires vieillissants ont été faits par l'entreprise BADUEL. Les travaux, aménagements et ameublement représentent un investissement de 25 000 € environ (dont 8 700 € pour les cuisines). L'étude économique faite par Gîtes de France prévoit 17 500 € de recettes annuelles à partir de 2022/2023. À ce jour, les deux gîtes ont déjà rapporté 13 600 €.

Un appel aux dons de meubles, vaisselle, livres... a été lancé sur la commune afin de réduire l'investissement et de donner une 2^e vie aux objets. Appel largement entendu même au-delà des limites communales ! Merci à toutes et tous pour vos contributions ! Les achats ont été effectués localement (ABEIL, BUT, Centrakor, Florinand, Chez Sybil...) ainsi que dans des ressourceries. Enfin, les anciennes cartes de l'école de St-Rémy-de-Salers décorent chaque pièce.

Les deux autres gîtes de St-Rémy-de-Salers, "le Presbytère" (référence 981) et "la Grange" (référence 764) ont à ce jour rapporté 23 700 € de recettes. Au vu des commentaires laissés, les vacanciers sont très satisfaits de l'accueil proposé par Hélène MEYROUX ainsi que de la qualité des hébergements.

Réservations et renseignements : <https://www.gites-de-france-cantal.fr>

CITOYENNETÉ & ENVIRONNEMENT

Ne brûlez pas vos déchets verts !

Le brûlage des déchets est source de nuisances pour le voisinage, nuit à l'environnement et à la santé par l'émission de substances polluantes et peut également être la cause de la propagation d'incendie.

Des solutions alternatives existent :

- ✓ **Le compostage** : tonte de pelouse et feuillage peuvent être mélangés avec vos épluchures de légumes. Cela permet d'obtenir un engrais naturel pour votre jardin et vos plantes.
- ✓ **Le broyage** : petits et gros branchages broyés permettent de réutiliser les déchets verts sur place, en paillage ou en apport dans un composteur.
- ✓ **Le paillage** : simple et peu coûteux, il permet de nourrir et de conserver l'humidité des sols, de protéger du gel les végétaux les plus fragiles et d'éviter la pousse des mauvaises herbes.
- ✓ **Le dépôt en déchetterie**

Déjections canines

La propreté de nos villages repose sur le comportement responsable de chacun. Chaque propriétaire de chien est donc prié de ramasser les excréments de son fidèle compagnon, que ce soit au milieu d'une rue, sur le trottoir, dans les espaces verts ou dans les massifs.

Initiatives citoyennes

Merci aux nombreux habitants qui ont pris l'initiative de nettoyer les chemins, tailler les arbres aux abords de la rivière, nettoyer des parterres, entretenir des éléments du patrimoine...

En effet, compte tenu du contexte sanitaire il n'a pas été possible d'organiser des journées citoyennes.

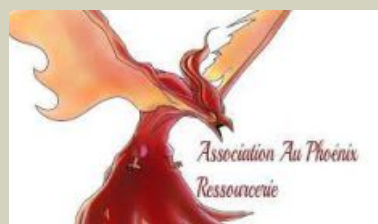
En juillet 2021, un appel a été lancé mais n'a pas rencontré de succès.

Mai 2020, avant le déconfinement, **un collectif de citoyens a confectionné 1 100 masques à destination de la population.**

Les tissus ont été donnés par les habitants et une vingtaine de personnes se sont relayées pour couper, monter, coudre, repasser, emballer et distribuer les masques.

Merci à toutes ces petites mains !!!

RESSOURCERIE



**ASSOCIATION
DE RÉDUCTION,
DE RÉEMPLOI
ET DE RECYCLAGE
DES DÉCHETS**

Récupération : Vaisselles, meubles, vêtements adultes et enfants, jeux et jouets, outils, électroménager ...

Les 4 Routes de Salers - 15140 St-Martin-Valmeroux



Médiathèque'Infos

Retrouvez les infos, actus et photos de la médiathèque sur :

www.facebook.com/Médiathèque-de-Saint-Martin-Valmeroux et www.saint-martin-valmeroux.fr/mediatheque

LITTÉRATURE - REVUES - CINÉMA - ROMANS - MUSIQUE - CD-ROM
EXPOSITIONS - CONFÉRENCES - CONTES - BD - PÉRIODIQUES - DVD - JEUX - ...

Manifestations et animations 2021

ACCUEIL AUTEURS

Juin : Joseph LAYGUES pour son nouveau roman "La loi du plus jeune".
Juillet : Éric MARTINS DA FONSECA pour son dernier ouvrage "Le sel de nos jours".

ANIMATIONS

Septembre : conte musical tout public "Tristan sur les chemins Celtes" par la formation musicale LES PAYSES.
Octobre : matinée contée "Drôles de sorcières" pour les 3/6 ans par la compagnie LE CHANT DES LIGNES.
Novembre : conférence "Vivre ensemble : accompagner le dernier âge de la vie" par ELDA CAUDA.
Décembre : courts-métrages pour les 3/6 ans sur le thème de fin d'année et de l'hiver, en partenariat avec la Direction de l'Action Culturelle du Cantal et l'association Plein la Bobine.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi et vendredi : 9 h à 12 h - **Mercredi** : 14 h 30 à 18 h 30
Judi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h - **Samedi** : 10 h à 12 h 30

ADHÉSIONS À L'ANNÉE :

Adultes : 11,30 € - **Enfants et ados hors commune** : 6,20 €
Enfants de la commune ou scolarisés sur la commune : GRATUIT jusqu'à la 3^e

ADHÉSIONS TEMPORAIRES (15 jours) adultes, enfants et ados : 5,20 €

Tél. : 04 71 69 44 91 - **Mail** : mediatheque.stmartinvalmeroux@gmail.com

Expositions 2021

Janvier-mars : "L'heure du thé".

Juin-Septembre : "Les femmes artistes peintres".

Juin septembre : "Les femmes dans la littérature".



Tristan sur le Chemin des Celtes par LES PAYSES



Colis de Noël

Distribution des **colis des fêtes de fin d'année** composés de produits locaux et auvergnats par l'équipe du conseil municipal :

Terrine d'Aubrac (ferme de Tanavelle), orangettes et Carrés d'Auvergne (boulangerie Gladines), miel (le Rucher de Lagarde à Parlan), café (torréfié par Auvergne Expresso à Mauriac) et pâtes de fruits de la confiserie Cruzilles (Puy de Dôme).



Composition du colis de Noël du conseil municipal

SERVICES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES



ALAE : Accueil de Loisirs Associé aux Écoles

La commune dispose d'un A.L.A.E. Cet accueil fonctionne en période scolaire uniquement du lundi au vendredi.

- ✓ **Matin** : 7 h 30 / 8 h 30
- ✓ **Soir** : 16 h 30 / 18 h 30
- ✓ **Mercredi** : 11 h 30 / 12 h

L'A.L.A.E est ouvert aux enfants scolarisés sur les deux écoles de la commune. Il assure le lien entre les familles et l'école. Cette structure correspond à un mode de garde pour les familles qui travaillent ou qui ont des besoins occasionnels. Un enfant non inscrit peut être accueilli en cas d'imprévu si la famille le signale dans la journée directement à l'école.

Ce mode de garde est payant suivant le quotient familial de chaque famille.

Les enfants disposent de deux salles qui ont été entièrement rénovées pour assurer un maximum de confort et de sécurité. Ils disposent également de gros jeux en bois mis à leur disposition : billard anglais, baby-foot, jeux de boules, la meule ... tous ces jeux sont empruntés par le biais de la Médiathèque.

Contact : 06 48 91 24 95 - **Tarifs** : de 1,10 € à 1,30 €

Centre de loisirs St-Martin / St-Cernin

Les activités sont organisées par la FAL du Cantal et cofinancées par les familles et les mairies de Saint-Cernin et Saint-Martin-Valmeroux.

Le centre de loisirs est ouvert à tous les enfants âgés de 3 à 17 ans (qu'ils soient domiciliés au sein de la CODEDOM du Pays de Salers ou en dehors).

La fréquentation du centre de loisirs est en hausse, jusqu'à 50 enfants inscrits l'été dernier.

Les activités sont proposées dans les locaux mis à disposition par les communes de Saint-Martin-Valmeroux et de Saint-Cernin. À Saint-Martin-Valmeroux, les enfants sont accueillis au sein du préau de l'école Nelson Mandela, les enfants plus petits ont accès au local attenant pour la sieste.

Nouveauté depuis 2020 : des activités à destination des ados (11/17 ans) sont proposées en période estivale (canyoning, randonnée aquatique ...).

Un questionnaire distribué aux parents l'automne dernier a permis d'identifier d'autres besoins et d'autres idées. Le directeur, Franck Dardilhac, étudie d'autres pistes pour les prochaines vacances scolaires.

Nous remercions toute l'équipe d'animation pour son investissement auprès des enfants.

Renseignements et inscriptions : 07 86 17 83 97

T.A.P.

La commune de Saint-Martin-Valmeroux a fait le choix de conserver les temps d'activités périscolaires. Cela permet à chaque enfant de s'ouvrir et s'épanouir sur le monde. En passant par les jeux collectifs, les arts plastiques, le théâtre, la gymnastique, la musique, le tennis, le rugby, des visites extérieures, atelier bien-être, pétanque.

Ces activités sont entièrement gratuites pour les familles. Les enfants des deux écoles de la commune y participent.

Les T.A.P. ont lieu le **lundi et le vendredi de 15 h à 16 h 30 à l'école Nelson Mandela** (uniquement le vendredi pour les élèves de l'école St-Joseph).

Les différents groupes disposent des infrastructures prêtées par la commune. Gymnase, terrain de foot, City Park, trois salles uniquement pour les T.A.P, le préau de l'école, la salle de classe des maternelles, la cour de l'école, la médiathèque, le bus si besoin pour les sorties.

Différentes associations encadrent les enfants : La Jeanne d'Arc, la pétanque St Martinoise, le racing club de Saint-Cernin, une troupe théâtrale, l'A.S.L.J, musique (flûte et percussions).

La commune remercie toutes les associations, les personnes qui donnent de leur temps et le personnel municipal qui contribuent au bon fonctionnement de toutes ces activités tout au long de l'année scolaire.



SERVICES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES



Truffade à la cantine

Cantine

Conformément aux réglementations en vigueur concernant le contenu des assiettes des enfants à la cantine (plats cuisinés "maison", produits locaux, bio, menu végétarien ...), un travail est conjointement mené entre le personnel de la cantine et les élus.

Le projet de cantine à 1 € est une aide nationale aux cantines scolaires à hauteur de 3 € par repas servis. Cette mesure a pu être mise en place par la signature d'une convention de 3 ans (reconductible) entre l'état et la commune.

Pour cela, il fallait établir une tarification sociale (suivant le quotient familial de chaque foyer) en 3 tranches :

- ✓ De 0 à 800 de QF : 0,85 € le repas
- ✓ De 801 à 1 600 de QF : 1 € le repas
- ✓ De 1 601 et + de QF : 2 € le repas

Cela permet aux familles des deux écoles de bénéficier de repas moins chers pour leurs enfants tout en ne négligeant pas la qualité. Cette aide, via la Loi Égalim, vise à favoriser les produits Bio, d'origine durable et de qualité et d'un menu végétarien par semaine.

Cette mesure est également accompagnée d'une subvention servant à investir dans du matériel pour la cantine scolaire.



Les enfants de l'école Saint-Joseph

École publique Nelson Mandela

L'effectif de l'école Nelson Mandela compte 62 enfants. Quatre enseignants assurent les cours : Mme DUMAS (PS, MS), Mme LACOSTE (GS, CP), M. VINCENT et sa remplaçante Mme BOURBOUZE (CE1, CE2) et M. JOUVE (CM1/CM2).

Mme LATHOUD (brigade remplaçante) et Mme DUVAL (enseignante spécialisée dans l'aide aux enfants en difficulté) sont basées à Saint-Martin mais interviennent dans les écoles du secteur.

Mesdames DE SALLES, PESTOUR, MEYROUX, VERGNE et COSTA et M. DELPUECH, agents municipaux, s'occupent des enfants, de la cantine et du ménage de l'école.

De nombreux projets sont proposés notamment en lien avec la CODECOM du Pays de Salers et l'école d'innovation de Saint-Bonnet-de-Salers. Des classes de découverte sont prévues pour 2022.

La CODECOM du Pays de Salers finance une partie des transports pour certaines sorties (sorties piscine à Mauriac, spectacles ...).

La mairie met les cars et les chauffeurs à disposition : C. PESTOUR, Th. CHANCEL et de manière bénévole G. CHABRIER, permettant aux enfants d'effectuer de nombreuses sorties à moindre coût.



L'école Nelson Mandela

École privée Saint-Joseph

Depuis la rentrée de septembre 2021, **une nouvelle équipe est aux commandes de l'école St-Joseph**. Notre petite école est cachée dans le centre du village mais compte bien faire parler d'elle ! Si vous avez envie de venir à notre rencontre, les portes vous sont grandes ouvertes !

Nous sommes une jolie équipe solidaire, enfants, maîtresses et parents, qui a pour mission d'éveiller les curiosités des petits et grands en prenant appui sur la nature, le jeu, les pédagogies actives (maîtresse diplômée Montessori) tout cela dans un cadre bienveillant et un esprit de coéducation ! Nos mots clés : confiance, partage et évolution. Chacun à sa place et tout le monde est le bienvenu dans notre grande famille !

Plusieurs projets pour cette année 2021/2022 autour de la solidarité "Entre nos mains" avec notamment l'écriture et la fabrication d'un album. Nous continuons également nos actions Éco-École !

Quelques dates à retenir ou qui seront précisées via notre site internet (<https://stjoseph15140.toutemonecole.com>) :

- ✓ **22 janvier 2022** : loto au gymnase de Saint-Martin-Valmeroux.
- ✓ **Courant mars** : portes-ouvertes suivies d'une soirée festive.

Pour tout renseignement complémentaire, visite de notre école, l'accueil de stagiaires ou planification d'un temps d'intégration pour voir si notre école vous correspond, n'hésitez pas à prendre contact avec notre chef d'établissement, Victoria RIVIÈRE.

Contact : 04 71 69 20 39 ou ecole-saint-joseph15@orange.fr

ANIMATIONS & VIE LOCALE



Association Balades et Découvertes en Vallée de la Maronne

■ Balades & découvertes en Vallée de la Maronne

L'association compte actuellement 39 adhérents, dont une vingtaine participe assidûment aux sorties hebdomadaires du lundi.

Les marcheurs (une demi-douzaine d'hommes), qui sont surtout des marcheuses, viennent de St-Martin-Vx et des communes avoisinantes : Barriac-les-Bosquets, Besse, Fontanges, Mauriac, Pleaux, St-Cernin, St-Cirgues-de-Malbert, St-Chamant, St-Christophe-les-Gorges, St-Martin-Cantalès, Ste-Eulalie, St-Paul-de-Salers, St-Projet-de-Salers, Salers...

Nous marchons de septembre à juin inclus.

Les circuits font entre 6 et 10 km et sont de difficultés variables. Quelques sorties à la journée sont proposées. Soit avec un thème particulier, soit vers les montagnes.

Nous participons aussi régulièrement à la balade de l'association du Don du Sang au printemps, nous aidons au balisage des circuits de la Virade de l'Espoir en septembre, au déroulement de la Corrida de Noël. Il nous semble important d'apporter notre soutien à ces 3 associations importantes de la commune.

Fin juin, un casse-croûte ponctue la dernière randonnée de la mi-saison et nous ne manquons pas de nous remémorer les bons moments et les anecdotes de nos périples.

En janvier l'Assemblée Générale permet de faire le bilan de l'année écoulée et d'envisager la suite.

Le coût de l'adhésion à l'association reste inchangé : 10 € pour une personne – 15 € pour un couple.

Le programme des randonnées est consultable sur le site internet de la commune de Saint-Martin-Valmeroux, ainsi qu'à la Médiathèque. Il est aussi affiché dans les commerces de la commune, à l'accueil du camping et au panneau d'affichage près du distributeur à billets.

Si vous aimez marcher, visiter les villages, vous balader en montagne et faire des rencontres, venez nous rejoindre. Les places ne sont pas limitées !

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter via notre adresse mail :

Contact : baladesetdecouvertesmaronne@gmail.com

■ La Récré-Active St-Martinoise

Notre association, club des aînés de Saint-Martin-Valmeroux, forte de ses 63 adhérents a cessé toutes ses activités début mars 2020. Notre souci premier a été de protéger immédiatement chacun du coronavirus et de renoncer à nos rencontres hebdomadaires du vendredi après-midi.

Nous avons pu malheureusement mesurer, avec ces différents confinements nécessaires, le manque affectif et relationnel. Le téléphone, les mails ont pris le relais mais rien ne peut remplacer une présence par un regard, une parole, une écoute.

Nous avons une pensée émue et d'encouragement pour tous ceux qui ont des soucis de santé ou ont perdu des êtres chers sans pouvoir les entourer.

Nous avons repris nos rencontres du vendredi (belote, jeux divers, goûter...) début septembre 2021 de 14h à 17h. Nous attendons avec impatience la fin de cette crise sanitaire pour envisager une année 2022 pleine de belles promesses et de forts moments partagés et remercions la municipalité pour son soutien.

Rejoignez-nous, vous serez les bienvenus !

Contact : Bernard GRANGE (président) - Tél. : 04 71 69 28 01

■ Association Histoire & Patrimoine

L'Association Histoire et Patrimoine de St-Martin-Valmeroux et St-Rémy-de-Salers poursuit son travail de restauration tout en continuant la transmission de notre histoire locale.

La fête organisée pour les Européennes du Patrimoine, en septembre, fut un succès. Grâce à l'abbé JOLY, nous avons eu le privilège de visiter et de découvrir le clocher de l'église de Saint-Martin.

Cette année nous avons pu achever la restauration complète du poids public datant de 1922.

Notre nouveau projet de restauration concerne à présent deux lavoirs. Un premier lavoir de 1943, situé sur les bords de la Maronne, ne sera pas remis en eau car il ne respecte pas les normes environnementales. Il sera tout de même mis en valeur grâce à une plaque signalétique. La margelle sera remise en état. Enfin, la végétalisation du bassin, prévue prochainement, viendra clore cette nouvelle restauration. Concernant le second lavoir, alimenté en eau, il devrait être sauvegardé au printemps en fonction des subventions qui nous seront attribuées.

Depuis la création de l'association nous avons donc entrepris plusieurs projets de restauration et d'identification. Nos communes étant riches en patrimoine, il nous reste encore beaucoup de monuments à valoriser. Rendre nos villages toujours plus beaux et plus attractifs nous tient à cœur. Préserver l'histoire passée au profit de notre histoire est notre pari.

Pour cette année 2022, les manifestations connues à ce jour sont un concert de violon dans l'église de Saint-Martin début août ainsi que les Européennes du Patrimoine au mois de septembre. En fonction de la pandémie, nous organiserons d'autres manifestations.

Plus d'info sur notre page Facebook et sur notre site :

<https://patrimoine-valmeroux.business.site/>



Association Justi Dance

ANIMATIONS & VIE LOCALE



La corrida de Noël

■ La corrida de Noël

Après un an d'interruption, suite à la crise sanitaire, **la Corrida de Noël de St-Martin-Valmeroux a eu lieu le dimanche 12 décembre 2021 au profit de l'association ADAAT (Association des Déficitaires en Alpha Antitrypsine)**, association nationale, dont le siège est à Albiac (82). Elle est représentée en Auvergne et dans le Cantal par la déléguée, C. Bessières. L'ADAAT s'est donnée un rôle d'information et d'entraide aux personnes atteintes par cette maladie génétique rare. Elle milite pour une amélioration de la connaissance de la maladie et pour qu'un traitement soit trouvé. L'association est soutenue par un conseil scientifique constitué de plusieurs professeurs et médecins spécialisés. Tous les bénéfices de cette journée sont reversés à un programme de recherche puisque actuellement aucun traitement ne permet de soigner les personnes déficitaires.

A partir de 10 h, les 171 participants se sont élancés pour les deux boucles habituelles dans le bourg de St-Martin-Valmeroux, soit 8,8 km. Les coureurs étaient déguisés pour la bonne cause. Ensuite, ce sont plus de 30 enfants qui ont pu découvrir, pour certains, la course à pieds. La remise des prix a eu lieu avec des élus et les partenaires de la course.

Un grand merci à la trentaine de bénévoles toujours présents pour l'organisation de cette manifestation !

Rendez-vous l'année prochaine, pour la 5ème édition, le dimanche 11 décembre 2022 avec quelques nouveautés.

■ École de foot : Entente Maronne-Doire

L'école de foot se porte bien ! En cette nouvelle année, je vous adresse au nom de toute mon équipe les vœux les meilleurs et une excellente santé.

Malgré la crise sanitaire qui a vu l'interruption des compétitions la saison passée, nos jeunes restent fidèles à l'Entente Maronne-Doire. La reprise de septembre a connu un excellent regain de recrutement dans les petites catégories. Les portes-ouvertes ont confirmé cette tendance. Les compétitions se sont déroulées de la meilleure des façons et les consignes gouvernementales ont été très bien appliquées.

En fin d'année, les enfants ont une nouvelle fois été privés de Noël en raison de la crise sanitaire. Le cadeau de Noël (K-Way) sera remis sur le terrain en janvier.

Nous ne pouvons pas nous projeter dans des manifestations actuellement, mais **si nous le pouvons nous organiserons les 20 ans de l'école de foot.** En juin, l'école de foot écrira une nouvelle page de son histoire.

Vive l'Entente Maronne-Doire, vive le foot, rejoignez-nous !

Sébastien BORNE - Président

■ Association Justi Dance

L'association Justi Dance est née en 2019 de l'envie d'offrir l'accès à la danse sur le territoire Saint-Martinois et de partager le plaisir de la danse quel que soit l'âge ou l'expérience de chacun.

Elle propose des **cours hebdomadaires de danse modern-jazz**, les mardis sous le préau de l'école, avec Manon ZELAZNY, professeure de danse diplômée d'État pour enfants et adultes. **Des stages mensuels de danses latines (salsa, bachata, kizomba)** sont organisés les dimanches à la salle des associations et dispensés par Adil LYOUBI, professeur de danse diplômé fédéral, accompagné de professeurs intermittents pour les + de 16 ans et adultes. Enfin, une nouveauté cette année, l'association organise les vendredis, des **entraînements mensuels de danses latines animés par les bénévoles.**

Justi Dance est fière de compter 40 adhérents en modern jazz et 20 en danses latines.

L'association a réalisé en juillet dernier son 1^{er} spectacle au gymnase et lors des vacances de Toussaint, son 1^{er} stage multi-danses (classique, hip hop, contemporain) qui a compté une trentaine de stagiaires sur 3 jours. Elle a par ailleurs accueilli un spectacle offert par la Manufacture d'Aurillac pour ses élèves en octobre.

Des soirées dansantes, ouvertes à tous, seront proposées en 2022 ainsi que des actions pour les adhérents.

Site : justidance.fr - **Facebook :** Justi Dance



Cours de tennis à St-Martin

■ Tennis

Grâce au partenariat entre la mairie de Saint-Martin-Valmeroux et le tennis club de Mauriac, **les cours de tennis ont repris dans notre commune.**

Ces cours sont assurés par Francis MICHEL et comptent une quinzaine d'enfants de 4 à 12 ans. Une section adulte a également été créée.

Les cours ont lieu les lundis à partir de 16 h 45 au gymnase ou au terrain extérieur de Saint-Martin-Valmeroux.

Contact : Francis MICHEL - Tél. : 06 03 49 11 24

■ ACCA

Si les conditions sanitaires le permettent, **une soirée sanglier à la broche sera organisée durant l'été 2022.**

Toutes les associations de la commune ont été invitées par mail à nous transmettre leurs articles pour l'élaboration de ce bulletin.



Bilan de la 32^e édition de la Virade de St-Martin-Valmeroux

À l'occasion d'une soirée dédiée aux bénévoles, nous avons retracé les moments forts de cette journée à travers une vidéo d'Hubert CAUMES et remercié l'ensemble des partenaires (conseil départemental, CODECOM, communes, commerçants et particuliers), les employés communaux, conseillers municipaux, l'association Balades et Découvertes (pour le nettoyage et le balisage des chemins, l'installation des tables, chaises, podium et chapiteaux) ainsi que l'Amicale Cyclotouriste Mauriacoise pour l'organisation de 2 parcours cyclo sur la Virade. Pas moins de 60 bénévoles sont nécessaires à l'organisation de la manifestation, la confection des repas, la buvette, la tombola, les animations, le point de ravitaillement, l'accueil ... Sans eux rien ne serait possible !

Cette année encore, les enfants des écoles primaires de Saint-Martin-Valmeroux, les élèves de 4^e du collège du Méridien ainsi que les élèves de l'IME de Mauriac, avec leurs enseignants, ont participé à la Virade Scolaire en aidant les bénévoles à baliser les parcours. Le Football Club des 4 Vallées et l'Aspre Football Club Fontanges ont également apporté leur contribution.

En se joignant ainsi à notre opération, ils témoignent d'une proximité qui touche tous ceux qui organisent l'évènement.

Malgré un temps incertain, la journée a été animée par les Pick Ups, Lous Bouscas et les pompiers. **Nous avons enregistré 432 marcheurs, 30 cyclos et 600 donateurs** pour un résultat net de 15 000 €.

Au nom de l'association, merci de tout cœur aux participants pour leur soutien qui permettra de faire avancer la recherche, découvrir de nouvelles cibles thérapeutiques, de nouveaux médicaments et d'assurer aux patients, dans un cadre sécurisé, un accès plus rapide aux innovations médicales.

Ensemble, gardons le souffle du combat !

Contact :

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

15, rue de la Fontaine Minérale - 15140 St-Martin-Valmeroux

Suivez-nous sur notre page FB :

Virade de l'Espoir - Saint Martin Valmeroux



ADSB de la Vallée de la Maronne

Comme les années précédentes, notre association continue à promouvoir le don du sang, surtout en ces années particulières (2020, 2021) avec le protocole sanitaire du COVID19.

Malgré cela, nous avons pu organiser 4 collectes avec environ 300 donneurs en 2020 et 241 donneurs en 2021.

La promotion avec les écoles de Saint-Martin-Valmeroux, de Salers, Saint-Chamant a permis aux élèves de faire des dessins sur le don du sang que nous exposons lors des collectes. Nous avons également participé au concours national organisé par la fédération qui a remis en 2021 trois diplômes pour les écoles qui ont participé.

En 2020 et 2021, nous n'avons pas pu organiser notre assemblée générale à cause des raisons sanitaires. Début mai, nous avons fleuri le parterre avec les plants de fleurs offerts par les habitants de la commune et des environs. Fin juin/début juillet, une randonnée pédestre a été organisée avec l'aide de l'association Balades et Découvertes pour la Journée Mondiale du Don du Sang (du 14 juin au 13 juillet).

Le week-end du 14 Juillet, nous avons offert un trophée au centre équestre pour leur concours hippique. Le 27 septembre, nous avons installé une banderole pour le don du sang à la Virade de l'Espoir.

Nous devons continuer à nous mobiliser pour les malades qui ont besoin de produits sanguins, surtout ces années qui sont un peu spéciales. Les stocks sont au plus bas et nous avons besoin de vous tous pour aider nos malades.

Nous rappelons à tous qu'il faut 10 000 poches de sang par jour au niveau national pour soigner 1 000 000 de malades.

SANG DONNÉ = VIES SAUVÉES, PENSEZ-Y !



Amicale des anciens combattants et victimes de guerre

Notre Amicale existe depuis 1983. Elle se maintient et elle est toujours active. Cette année nous avons pu réunir nos adhérents autour d'un repas.

Nos commémorations se sont déroulées comme chaque année, mais dans le respect des consignes sanitaires, à savoir :

- ✓ Le 19 Mars : cessez le feu en Algérie
- ✓ Le 8 Mai : victoire de 1945
- ✓ Le 11 Novembre : armistice de 1918

Nous avons une pensée émue pour nos camarades J.J.Pomarat et Henri Meydiéu, qui nous ont quittés cette année. Nous avons aussi une pensée pour notre Porte Drapeau qui est hospitalisé. Nous lui souhaitons une meilleure santé. Merci à Marc Bialais qui a bien voulu prendre la relève.

Gilbert CHABRIER a été désigné correspondant délégué aux anciens combattants par la municipalité que nous remercions.

Nous espérons que les anciens combattants de Saint-Martin-Valmeroux pourront continuer à faire perdurer le souvenir. Il ne faut surtout pas oublier !

ANIMATIONS & VIE LOCALE

■ Comité des fêtes

Le comité des fêtes a connu comme tous la crise sanitaire arrêtant toute activité. Le président, Philippe Soulier, remercie tous les bénévoles pour l'organisation des manifestations.

Le marché de Noël 2021, co-organisé avec le Moto Club du Pays de Salers, s'est tenu le 19 décembre (42 exposants).

Le programme 2022 est prêt, avec le retour de la fête du village, qui aura lieu les 9 et 10 juillet 2022. Une grande course de caisses à savon, ouverte à tous les créateurs amateurs ou pro, sera organisée (*inscriptions avant le 1^{er} juillet au 06 63 64 84 30*). Le samedi, soirée mousse, feu d'artifice et fête foraine (*programme final en juin*).

Les **14 et 15 août, le 2^e salon de l'art et de la création** se tiendra au camping.

Le **marché de Noël aura lieu le 18 décembre** au gymnase et un **réveillon du nouvel an** sera organisé le 31 décembre (*inscription obligatoire*).

■ La Nourriture est Gratuite

Nous sommes une association de loi 1901 ayant pour but de partager gratuitement de la nourriture et des produits du quotidien au sein de la communauté locale. Nous savons qu'il existe de nombreuses familles qui pourront tirer de grands bénéfices de ce service, les ayant rencontré personnellement. Les personnes pourront prendre des produits une seule fois ou sur une base régulière. Les produits seront cultivés selon les principes de l'agriculture biologique.

Partager sans jugement, sans aucune procédure officielle, sans avoir besoin d'entrer dans des organisations et sans avoir à partager ses informations personnelles.

Au printemps et à l'été, **nous encouragerons les membres de la collectivité à aider, à cultiver et à partager les produits frais de notre jardin communautaire.**

Nous allons également commencer une banque de graines que les personnes pourront partager et pourront planter dans leur propre jardin.

Nous avons une liste de dons suggérés pour tous ceux qui voudraient faire un don.

Contact : Eve Dalley - Jardin d'Ève - Vedèche

■ Moto-Cross du Pays de Salers

Le Motocross du Pays de Salers organisait le 20 juin 2021 sa 1^{ère} course sur le terrain des "Prades" avec un temps qui n'était malheureusement pas de la partie. Elle entrait dans le cadre du championnat avec 133 pilotes venus de toute l'Auvergne-Rhône-Alpes.

Quelques figures étaient présentes : M. MARTINEZ (Open A), D. DAUDE (125 cc), M. LHERITIER (quad), M. SOMMIER (85 cc) et S. BESSON (65 cc).

Les **résultats sont globalement bons pour nos saint-martinois**, Jimmy SAC (4^e en 125 cc), Florian LAROUMES (4^e en Open A), Paul GARCELON (13^e en Open A) et Emmanuel GARCELON (19^e en Open A).

484 visiteurs sont venus soutenir les participants. Nous remercions nos 84 sponsors ainsi que les bénévoles. **Rendez-vous le 19 juin 2022 !**



Animations 2021

■ La Fanfare en Plastic

Pour leur première sortie de résidence et afin de travailler leur nouveau spectacle, la "Fanfare en plastic", un groupe de joyeux drilles originaires de Biard près de Poitiers, a poussé la chansonnette (gratuitement) dans la cour de la mairie de Saint-Martin-Valmeroux.

Merci à eux pour leur grain de folie et leur joie communicative !

■ Festival Caravane Madame : itinérance sportive, équestre et artistique

Le festival qui a eu lieu de mi-juillet à mi-août à travers l'Auvergne a fait plusieurs étapes depuis le Pays de Salers jusqu'à Saint Nectaire. Au programme, 200 kilomètres d'itinéraires ponctués par des randonnées à cheval, en VTT ou à pied et des spectacles tout public.

Le festival a fait une étape à Saint Martin Valmeroux :

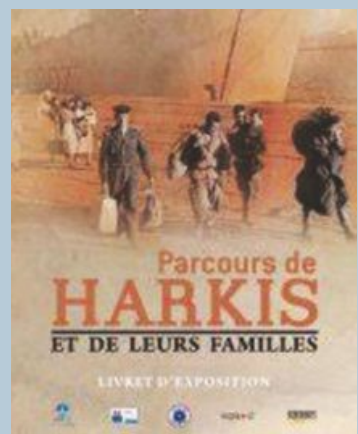
- Randonnée spectacle jusqu'à Salers (10 km) le matin
- En soirée, le groupe Oum Tcha Trio Swing a proposé un concert de swing jazz des années 30 au gymnase.

■ Mais aussi ...

Organisation du **Contre la montre cycliste** (Saint Martin Valmeroux – Salers) et remise d'un trophée par la municipalité.

Devoir de mémoire : présentation par l'ONACVG d'une exposition qui retrace l'histoire des Harkis et de leurs familles depuis le début de la présence française en Algérie jusqu'à nos jours.

Témoignages d'anciens gantiers de l'usine Chanut au travers de la projection d'une vidéo de Hubert Caumes.



ANIMATIONS & VIE LOCALE



La Compagnie Gravitation

Animations 2020

■ Théâtre de rue

Avec un spectacle donné par la compagnie Gravitation dans le cadre de "Champ Libre".

■ Cinéma de plein-air

Avec la diffusion gratuite du film "Mia et le lion blanc".



Diffusion de "Mia et le lion blanc" sur le terrain de foot

■ 2020 : COVID

Nous avons ouvert l'ancienne garderie afin que les ouvriers et les commerciaux puissent déjeuner au chaud et dans le respect des conditions sanitaires.

Plusieurs journées de dépistage Covid ont également été organisées sur la commune.



Atelier de couture de masques

■ Commerces

Début 2020, Gabriel RIEU a cédé le **P'tit Bistrot** à Sébastien BESSON. Il emploie 2 salariées.

Élodie RIEU a pris la suite, début août, de Mme DELBOS au **Tabac Presse**.

Fabienne JUILLARD a ouvert un **salon de coiffure** cet été en lieu et place de la cave de Mr GASTON, bâtiment appartement à M. et Mme Gabriel RIEU.

Pamela JACOB "tissage", s'est installée rue du Bailliage.

L'ancienne **épicerie CHANCEL** doit être rachetée par l'EPF SMAF (organisme qui rachète des biens pour les communes). Dans le cadre du projet Petite Cité de Caractère, il apparaît opportun de conserver un bien pouvant accueillir une activité artisanale ou commerciale.

■ Infirmière ASALEE

Les médecins de la maison de santé de Saint-Martin-Valmeroux sont membres de l'association ASALEE : ils **collaborent avec une infirmière en santé publique spécialement formée pour vous proposer une prise en charge et un suivi personnalisé.**

L'infirmière ASALEE vous reçoit sur rendez-vous et sur orientation de votre médecin traitant, pour vous accompagner et répondre à vos questions sur :

- ✓ Le diabète
- ✓ L'hypertension
- ✓ Les risques cardiovasculaires
- ✓ Les maladies respiratoires
- ✓ Les dépistages organisés
- ✓ L'arrêt du tabac

■ Maison médicale

La maison médicale compte à ce jour 3 médecins, les Docteurs BIANCHI, DESGOUTTES et LAURENT, 2 cabinets infirmiers, 1 sage-femme, 1 pédicure et les taxis ambulances de la Maronne.

■ Boîte à livres

Située sous le préau dans l'enceinte de la mairie, elle est en libre service, chacun peut venir y déposer des livres et/ou en emprunter d'autres. De nouveaux ouvrages y ont pris place et un grand tri a été effectué.



Armoire a livres